



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu  
Procès-verbal de la séance régulière du 1<sup>er</sup> novembre 2023

---

**Présences**

M. Sébastien Pomerleau, parent et président  
M. Julien Boulanger-Richardson parent et Vice-président  
M. Mehieddine Harzallaoui, parent et co-secrétaire  
Mme. Laura Rivera, parent  
Mme. Severine Gourhant (parent substitut)  
M. Jean Tittley, parent  
M. Alain Marcoux, représentant de la communauté  
M. Tommy Pilote, représentant du public

Mme. Isabelle Dufour, enseignante  
Mme. Amélie Fecteau, enseignante  
Mme. Annie-Claude Lefebvre, orthophoniste  
Mme. Jessy Larchet, TES  
Mme. Marie-Pierre Bergeron, TES

**Autres présences**

Mme Mélissa Matte, directrice  
Mme Geneviève Renaud, directrice adjointe  
Mme Franciska Roy, secrétaire

**Ordre du jour**

---

19 h 00 **1. Ouverture**

- 1.1. Ouverture de la séance
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 1er novembre 2023
- 1.3. Adoption et suivi du procès-verbal du 27 septembre 2023

**2. Interventions du public**

19 h 15 **3. Affaires pour décision et discussion**

- 3.1. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2023-2024
- 3.2. Budget initial de l'école 2023-2024
- 3.3. Budget du service de garde 2023-2024
- 3.4. Budget du conseil d'établissement 2023-2024
- 3.5. Politique alimentaire

20 h 00

20 h 30 **4. Rapports**

- 4.1. Rapport de la présidence
- 4.2. Rapport de la direction et des membres du personnel
- 4.3. Rapport du représentant au comité de parents
- 4.4. Rapport de l'OPP et de la fondation

20 h 50 **5. Autres sujets**

- 5.1. Questions et demandes des membres du CÉ

21 h 00 **6. Fermeture**

- 6.1. Date de la prochaine rencontre – 6 décembre 2023
  - 6.2. Levée de la séance
-

## 1. OUVERTURE

### 1.1 Ouverture de la séance

Mme Matte ouvre la séance à 19h00.

### 1.2 Adoption de l'ordre du jour du 1<sup>er</sup> novembre 2023

M. Pomerleau procède à la lecture de l'ordre du jour.

Mme Matte précise que le point 3.3 *Budget du service de garde 2023-2024* de l'ordre du jour est remplacé par 3.3 *Les règles de fonctionnement du service de garde*.

<b>C.E. 2023-2024-07</b>	Sur proposition de Mme Bergeron, appuyée par Mme Fecteau, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, modifié.
--------------------------	---

### 1.3 Adoption et suivi du procès-verbal du 27 septembre 2023

Mme Lefebvre mentionne que la date de la rencontre du 01/11 n'était pas sur le procès-verbal du 27 septembre dernier dans la section 4.1 - Calendrier des rencontres du conseil d'établissement 2023-2024.

<b>C.E. 2023-2024-08</b>	Sur proposition de Mme Lefebvre, appuyée par Mme Larchet, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal, modifié
--------------------------	---

## 2. INTERVENTIONS DU PUBLIC

M. Pilote manifeste son désaccord avec l'anglais intensif pour les 6<sup>e</sup> année.

## 3. AFFAIRES POUR DÉCISION ET DISCUSSION

### 3.1 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2023-2024

Mme Matte nous présente le plan de lutte contre l'intimidation. Il n'y a pas de changement majeur par rapport au plan de l'an dernier. Les points importants du plan de lutte sont les billets de dénonciation des élèves. Mme Matte nous présente le document du plan d'action à l'intention des parents.

M. Pomerleau affirme que le document du plan à l'intention des parents est trop chargé et que celui-ci pourrait être allégé.

Mme Matte propose de représenter le document ajusté du plan de lutte contre l'intimidation au prochain conseil d'établissement.

<b>C.E. 2023-2024-09</b>	Sur proposition de Mme Bergeron, appuyée par Mme Fecteau, il est résolu de modifier le document du plan de lutte contre l'intimidation à l'intention des parents
--------------------------	--

### 3.2 Budget initial de l'école 2023-2024

Mme Matte nous présente les différentes allocations et dépenses du budget initial de l'école pour l'année scolaire 2023-2024.

Mme Larchet nous parle du budget alloué pour l'aide alimentaire qui est consacré aux collations pour tous les élèves chaque semaine.

Mme Lefebvre explique la notion des budgets centralisés du Centre de service pour les professionnels, dont l'orthophonie, l'orthopédagogie et la psychoéducation.

M. Pomerleau conclut qu'ils reparleront du budget révisé en février

<b>C.E. 2023-2024-10</b>	Sur proposition de Mme Rivera, appuyée par Mme Lefebvre, il est résolu d'adopter le budget initial tel que présenté
--------------------------	---

### 3.3 Les règles de fonctionnement du service de garde.

Mme Matte affirme que les règles de fonctionnement du service de garde restent les mêmes par rapport à l'an passé excepté un changement concernant la modification de fréquentation du service de garde.

Dorénavant, toutes demandes de modification de fréquentation doivent être remises au plus tard le mercredi à 15h afin que celles-ci soient effectives pour le lundi suivant.

<b>C.E. 2023-2024-11</b>	Sur proposition de M. Harzallaoui, appuyée par M. Tittley, il est résolu d'adopter la nouvelle règle de fonctionnement du service de garde
--------------------------	--

### 3.4 Budget du conseil d'établissement 2023-2024

M. Pomerleau présente le budget du conseil d'établissement. Il parle de l'allocation allouée du Centre de service ainsi que des dépenses et des frais du conseil d'établissement.

Il explique que les surplus du revenu ne sont pas reportables à l'année suivante sauf pour les fonds à destination spéciale.

<b>C.E. 2023-2024-12</b>	Sur proposition de Mme Larchet, appuyée par Mme Fecteau, il est résolu d'adopter le budget du conseil d'établissement tel que présenté
--------------------------	--

### 3.5 Politique alimentaire

M. Pomerleau nous parle des questionnements soulevés l'an dernier par rapport à la politique reliée aux collations fournies par les parents.

Mme Matte nous présente des fiches d'information abordant des outils et des suggestions d'aliments sains et appropriés pour les collations apportées à l'école.

Mme Matte ajoute que l'école doit sensibiliser les parents et donner des recommandations pour le choix d'aliments sains et nutritifs. Le choix des collations demeure la responsabilité des parents.

M. Tittley mentionne que l'outil présenté est facilitant pour les parents.

M. Pilote intervient et demande les raisons de l'absence des micro-ondes à l'école.

Mme Larchet explique que le temps des repas serait trop limité pour l'utilisation des micro-ondes et que c'est une question de logistique et de sécurité pour tous.

M. Boulanger-Richardson ajoute qu'il serait important de faire un rappel aux élèves de l'importance de se laver les mains avant le repas.

Mme Matte présentera l'outil des collations à la prochaine assemblée générale.

### **3.6 Approbation de sorties scolaires**

M. Pomerleau ajoute le point 3.6 *approbation de sorties scolaires*

Mme Fecteau demande une contribution financière des parents pour les sorties des élèves de 1<sup>re</sup> année. La prochaine sortie au Théâtre des *Gros Becs* sera cette fois-ci gratuite puisque les frais n'étaient pas mentionnés dans l'autorisation déjà envoyée aux parents.

Mme Matte explique qu'il y aura des sondages envoyés aux parents pour leur approbation des sorties scolaires et des frais reliés.

<b>C.E. 2023-2024-13</b>	Sur proposition de Mme Dufour, appuyé par M. Boulanger-Richardson, il est résolu unanimement d'approuver la sortie scolaire des 1 <sup>re</sup> années et les frais demandés aux parents
--------------------------	--

## **4. RAPPORTS**

### **4.1 Rapport de la présidence**

### **4.2 Rapport de la direction et des membres du personnel**

Mme Matte affirme qu'un sondage sera envoyé aux parents pour le choix des sorties du service de garde lors des journées pédagogiques.

Mme Rivera ajoute que les activités des journées pédagogiques devraient être annoncées d'avance.

M. Pomerleau se questionne sur l'heure du HopHop qui se termine à 17h30 au lieu de 18h00. Mme Matte explique qu'il n'y a plus assez d'enfants au service de garde à cette heure. Mme Matte précise que l'information sera transmise aux parents prochainement.

#### **4.3 Rapport du représentant au comité de parents**

M. Pomerleau nous parle de la dernière rencontre du comité de parents. Ils ont soulevé l'enjeu par rapport aux critères des transferts des élèves.

M. Pomerleau affirme qu'il a été réélu comme président du comité.

Il annonce les dates à retenir :

22 novembre : Conférence sur les écrans au collège des Compagnons.

17 janvier : Formation sur les frais chargés aux parents.

#### **4.4 Rapport de l'OPP et de la fondation**

M. Pomerleau annonce les dates des prochaines activités de l'OPP et de la fondation :

10 février : Carnaval de St-Mathieu

8 avril : Éclipse solaire

6 juin : Pique-nique

13 juin : Soirée dansante

Il annonce que le Trottibus ne débutera pas puisqu'il n'y a pas assez de parents marcheurs.

Mme Rivera affirme qu'il y aura une rencontre des membres de la Fondation prochainement pour le choix des commanditaires, des projets et des levées de fonds de la Fondation.

Elle ajoute qu'il y a plusieurs nouveaux membres de la Fondation.

Mme Matte mentionne que dans la communication aux parents, il sera indiqué que les prochaines levées de fond seront hybrides. C'est-à-dire que les parents pourront payer en ligne et en argent comptant à l'école.

Aux rencontres des bulletins, il y aura une vente de viennoiseries par la Fondation et une friperie.

### **5. AUTRES SUJETS**

#### **5.1 Questions et demandes des membres du CÉ**

M. Tittley demande si nous avons des nouvelles concernant le projet de la cour d'école. Mme Matte confirme que l'école aura des nouvelles aux fêtes.

M. Boulanger-Richardson demande s'il y aura une solution pour le gros trou d'eau dans la cour des petits.

Mme Matte répond que cet enjeu sera discuté avec le projet de la cour d'école pour stabiliser le terrain.

Mme Matte explique que le projet de cour d'école doit être d'abord accepté avant qu'un plan de la cour soit proposé. Cependant Le Ministère est au courant de l'état de la cour.

## **6. FERMETURE**

**6.1 Date de la prochaine rencontre – 6 décembre 2023, souper à compter de 18h00**

**6.2 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

---

Sébastien Pomerleau

Président du conseil d'établissement

---

Mélissa Matte

Directrice